

---

## [Agir pour la liberté d'Assange](#)

Le 18-12-2021

[Télécharger ou imprimer au format PDF](#)

Image

TEXTE ACTUALISE LE 12 SEPTEMBRE 2022

**24h Non-stop pour Julian Assange**

---

---

# Un jour. Beaucoup d'initiatives

Une mobilisation internationale est organisée le 15 octobre 2022 : pendant 24 h des initiatives dans de nombreux pays.

Sur le site <https://www.24hassange.org/fr/> vous trouverez le texte d'appel, les signataires et les événements. Ces informations sont actualisées au fil des initiatives proposées. C'est le moment de marquer un soutien massif à Julien Assange, cruellement puni parce qu'il a révélé des faits réels !

Appel : <https://www.24hassange.org/fr/appel/>

Soyez nombreux à vous joindre à ce mouvement de soutien. Organisez des réunions publiques, des vidéos, diffusez le message sur les réseaux sociaux, etc.

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

En 2021, le Pardem avait relayé l'appel aux députés français lancé par le MS21. Mais rien ne s'est produit...

" Les députés français peuvent et doivent intervenir pour que la France accueille Julian Assange sur les terres de la Patrie des Droits de l'Homme et le sauve de la mort. Vous trouverez ci-dessous un appel aux députés français initié par MS21 que nous vous demandons de relayer.

Les faits : le 10 décembre dernier, une haute Cour britannique a décidé que Julian Assange, fondateur de WikiLeaks et récipiendaire de nombreux prix des Nations Unies et de la presse libre (prix Sam Adams, prix de la Paix de l'Université de Sydney, prix du journalisme pour la meilleure contribution à l'information et proposé pour le prix Nobel de la Paix, considéré parmi les 100 personnes les plus influentes dans le monde par le journal Times), pouvait être extradé vers les États-Unis pour répondre d'accusations d'espionnage. Pourtant une juridiction inférieure avait précédemment bloqué cette extradition au motif qu'Assange risquait d'être détenu dans les conditions trop sévères voire inhumaines. Le nouveau jugement estime que les assurances données par le gouvernement américain sont désormais suffisantes alors que des anciens de la CIA affirment que ces garanties n'ont pas grande valeur. La Cour britannique n'a cependant pas mentionné les documents publiés (Yahoo News) qui dévoilent des projets de la CIA de kidnapper, voire d'assassiner Assange, alors que ce dernier était reclus à l'ambassade d'Équateur à Londres. Le sort réservé au lanceur d'alerte dans une prison américaine est pourtant clair...

D'autant que la liberté aux USA a disparu. En effet, quand le New York Times a publié les secrets de Daniel Ellsberg sur la Guerre du Vietnam, personne n'a parlé d'une procédure pénale contre le New York Times. Personne n'a même pensé que ce serait une possibilité... L'éditeur du New York Times n'a pas été jeté en prison, alors que maintenant le gouvernement des USA cherche à mettre Assange en prison pour avoir publié des informations que quelqu'un d'autre a volées.

Loin d'un procès, Il s'agit, de la part des USA et de ses inféodés, d'une véritable vengeance contre celui qui a révélé, entre autres, les secrets de l'intervention des États-Unis dans les guerres d'Irak,

---

d'Afghanistan, du coup militaire en Libye et de l'assassinat de Kadhafi.

Après tant de combats et d'injustice, d'emprisonnement, de violence, la santé physique et mentale de Julian Assange est très fortement dégradée. Sa mort, en prison, serait une « libération » pour Biden, l'État profond US (complexe militaro-industriel, CIA) et ses affidés. Ne laissons pas un nouveau crime se commettre et sauvons Julian Assange, l'un des héros de notre temps."

Urgence : « Don't shoot the Messenger » (ne tuez pas le messenger) Liberté pour Assange !

En savoir plus : <https://www.pardem.org/node/5189>

*LETTRE A ADRESSER A VOTRE DEPUTE :*

*Madame la députée, Monsieur le député,*

*Nous sommes très préoccupés par la situation de Julian Assange. Assange - ce journaliste australien dont les révélations ont permis de mettre au jour des crimes de guerre - persécuté depuis 10 ans, et dont la santé décline de jour en jour. Le père de Julian Assange a déclaré récemment que "Seule la France peut sauver Julian".*

*Depuis des mois nombre de citoyens, avocats, médecins, demandent au Président de la République d'accorder l'asile politique à Julian Assange.*

*Dans le même temps, le 27 novembre dernier, 39 députés ont déposé une proposition de résolution à l'Assemblée Nationale invitant aussi le gouvernement à lui accorder l'asile politique.*

*Aidez nous à maintenir la pression sur l'ensemble des députés afin qu'ils s'associent à cette demande et que la voix du peuple soit enfin entendue ! La France, pays des Droits de l'Homme, se grandirait par ce geste de justice et d'humanité.*

---

- [Se connecter](#) ou [s'inscrire](#) pour poster un commentaire